ÉDUCATION

L'expérience numérique sous la loupe

Établissement numérique expérimental, le collège du Capitaine-Dreyfus à Rixheim a ouvert ses portes mardi dernier pour permettre à une trentaine d'invités d'apprécier l'intérêt de l'utilisation des tablettes dans l'enseignement.

Isabelle Lainé

Dans la classe de Bénédicte Le Gorec, professeure d'histoire-géographie, les élèves de 3e ne semblent pas impressionnés par les spectateurs qui se sont installés au fond de la classe. Il y a là Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental du Haut-Rhin, ainsi que d'autres élus mais aussi des représentants de l'Éducation nationale, des chefs d'établissement ou encore des représentants des parents d'élèves. Ces quelque 30 invités se sont répartis dans plusieurs salles de classe. Mathématiques, français, latin… les enseignants du collège du Capitaine-Dreyfus de Rixheim montrent de quelle façon ils ont saisi l'utilisation des outils numériques pour transformer leurs pratiques.

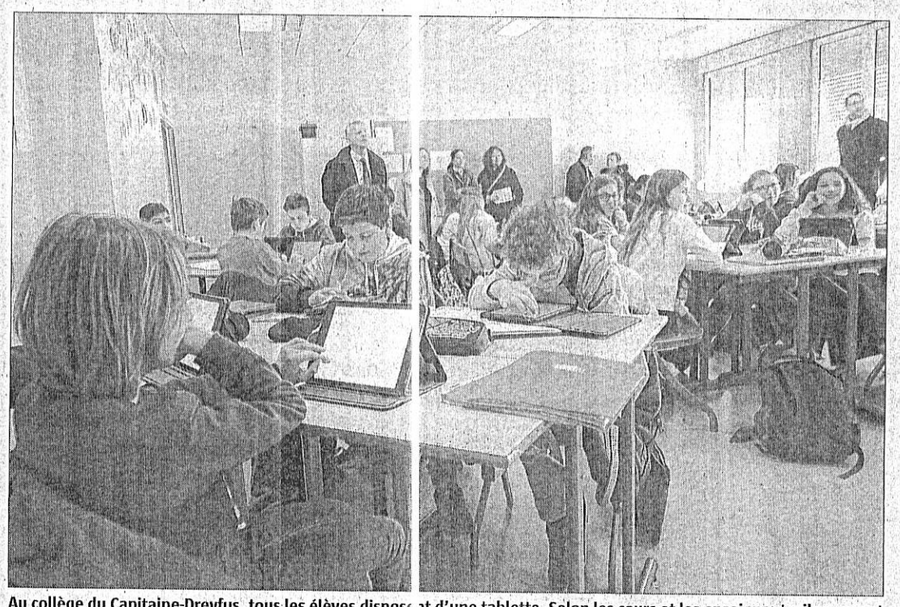

Au collège du Capitaine-Dreyfus, tous les élèves disposent d'une tablette. Selon les cours et les enseignants, ils peuvent l'utiliser ou garder leurs cahiers. Photos L'Alsace/I.L.

« C'est complémentaire à un cours classique, commente Bénédicte Le Gorec. *Les élèves peuvent utiliser leur tablette ou leur cahier. Mais pour ceux qui ont des difficultés dans la prise de notes, la tablette permet de réduire les inégalités. »* Pour l'enseignante, l'écran permet aussi d'obtenir une plus grande attention et donne l'occasion de débats et d'une plus grande interactivité. *« Ça permet aussi de travailler sur des compétences que les élèves pourront utiliser plus tard. »* Et si le numérique a obligé Bénédicte Le Gorec *« à changer [ses] pratiques pédagogiques »*, elle avoue qu'elle ne pourrait plus s'en passer.

Au collège du Capitaine-Dreyfus, l'expérimentation de l'utilisation du numérique a débuté en 2015. L'établissement fait partie, avec les collèges Berlioz à Colmar et Saint-Exupéry à Mulhouse, des trois collèges numériques choisis par le Département pour participer à une expérimentation cofinancée par l'État. Peu à peu, tous les élèves de Rixheim ont été équipés d'une tablette.

Les élèves meilleurs que les professeurs ?

« Nous avons la chance de pouvoir compter sur une équipe pédagogique qui était partante pour cette expérimentation, note la principale, Christine Basler. *Notre crainte au départ était que les élèves soient meilleurs que les professeurs dans l'utilisation des tablettes. Mais nous avons vu que l'encadrement d'un adulte était nécessaire. »*

En plus de l'aspect technique, l'équipe du collège et les élus de Rixheim sont très attentifs à la sécurité et à la bonne utilisation d'internet pour les élèves. Dans le cadre de la journée du numérique de mardi dernier, le maire, Ludovic Haye, a d'ailleurs proposé une information à ce sujet aux élèves. *« Les élèves doivent faire attention à leur propre image et à celles de leurs camarades,* explique-t-il. *Je leur donne les dix conseils du net que l'on peut trouver sur le site de la Cnil* (www.cnil.fr/fr/10-conseils-pour-rester-net-sur-le-web). *On parle d'hygiène numérique. Les jeunes doivent prendre des automatismes. »*

Ce sujet est aussi au cœur des préoccupations de Catherine Mathieu-Becht, élue rixheimoise qui a, notamment, accompagné le collège dans sa participation à un concours sur la pratique du numérique. *« Les élèves de 4e B ont réalisé un spot de deux minutes qui a été primé par le jury académique avec un prix spécial sur le cyberharcèlement. Nous soutenons les établissements dans leur volonté de s'équiper mais aussi de faire de la prévention. »*

En plus du collège, les quatre écoles maternelles et quatre écoles élémentaires de la commune sont désormais équipées. *« Chaque établissement a présenté son projet numérique et dit ce qu'il souhaitait. Ils disposent de tableaux numériques, de connexions, de vidéoprojecteurs et de tablettes. »*

Après le collège, cette journée du numérique s'est poursuivie le soir au centre culturel de la Passerelle par la projection de la vidéo des élèves et l'intervention de Catherine Mathieu-Becht sur le cyberharcèlement.

Évaluation et optimisation

Pour les élus du Département, cette découverte de l'organisation des cours à Rixheim a permis de nourrir la réflexion sur la place à donner aux tablettes dans le dispositif éducatif. En effet, ce dispositif mis en place en 2015 ne sera pas reconduit par l'État. L'évaluation de l'expérimentation dans les trois collèges permet donc à la fois de mesurer les apports pédagogiques de cet outil mais aussi de chercher des pistes pour en optimiser l'utilisation. Parmi les réflexions, une utilisation partagée des équipements pourrait être retenue.

À court terme et pour poursuivre l'expérimentation en conservant la même dynamique, le conseil départemental travaille sur la possibilité de maintenir à moindre coût le principe d'un équipement individuel des élèves pour la rentrée prochaine dans les établissements de Rixheim et Mulhouse. Le collège Berlioz de Colmar ayant choisi, quant à lui, un partage des équipements.

Brigitte Klinkert, présidente du conseil départemental, a elle aussi expérimenté les outils numériques du collège. Photo L'Alsace

JUSTICE

Cambriolage en famille

Ils n'étaient que deux, hier, à la barre du tribunal correctionnel de Mulhouse, jugés en comparution immédiate pour une tentative de cambriolage. Mais ils auraient pu (ou dû) être cinq : une mère, un de ses fils (déjà connu de la justice alors qu'il n'a que 18 ans), une de ses filles, le copain de celle-ci (le plus condamné) et le petit frère de ce dernier. Car ils étaient tous, jeudi soir vers 21 h, en train de fouiller une maison à Wittenheim. Une demeure appartenant à une octogénaire sous curatelle, placée dans un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), et qui n'habite plus dans sa maison depuis un bout de temps déjà. Ses anciens voisins, voyant une voiture sans permis et une petite citadine garés devant la cour de la maison, ont alerté la police car ils étaient sûrs que c'était des cambrioleurs.

« Mais la maison était abandonnée et on n'était pas les premiers à y aller », lâche le plus âgé des prévenus, 12 mentions à son casier. *« Mais Monsieur, une maison appartient toujours à quelqu'un, même si personne n'y vit… »*, a répondu, stupéfait, le président Stéphane Galland. *« Je regrette vraiment,* enchaîne le plus jeune. *Ma grande sœur habite pas loin. On passe tout le temps devant et on croyait vraiment qu'elle était totalement abandonnée. »*

« Le problème, c'est votre passé judiciaire, martèle Stéphane Galland. *Vous* (en s'adressant au plus vieux) *êtes sorti de prison le 24 décembre dernier et vous avez déjà, durant votre parcours, été condamné quatre fois alors que vous étiez sous le coup d'une mise à l'épreuve. D'ailleurs, le juge d'application des peines qui vous suit est pour une révocation totale du sursis sur les peines dont vous avez déjà écopé. »*

« Il faut remettre les choses dans leur contexte, tempère Me Lise Risser pour la défense des prévenus. *Cette maison avait la porte ouverte. Ils n'ont rien cassé et ce n'était de loin pas les premiers à la visiter… »*

Le tribunal a condamné Mike Wolff à quatre mois de prison, en révoquant également le sursis de quatre mois de prison qui planaient au-dessus de sa tête. Son beau-frère, quant à lui, a écopé de six mois de prison, dont quatre assortis d'un sursis et d'une mise à l'épreuve de deux ans.

G.L.

« La cocaïne ? C'est pour me réchauffer »

Jeudi dernier, en soirée, il était avec sa copine - mineure, vivant en foyer et enceinte - à un arrêt de tramway quand une patrouille de police est venue procéder à un banal contrôle. Les policiers l'ont palpé et ils ont découvert qu'il portait un couteau de cuisine à sa ceinture, dans le dos. Et sur lui, il avait aussi 2 g de cocaïne. Assez pour que ce jeune majeur - il aura 19 ans en mai mais son casier judiciaire affiche déjà 13 condamnations, toutes prononcées par le tribunal pour enfants de Colmar, dont une à cinq ans de prison dont quatre avec sursis, pour viol et agression sexuelle - soit jugé pour la première fois au tribunal correctionnel, en audience de comparution immédiate.

« Le couteau, c'est parce que je vis dans la rue, explique-t-il. *C'est pour me défendre, car j'ai reçu deux coups de couteau dernièrement. La cocaïne ? C'est un don d'un copain pour me réchauffer. »* Il raconte à la barre qu'il vit à droite à gauche et qu'il appelle souvent le 115 pour qu'on lui trouve une chambre. Comme sa copine est en foyer, il ne peut pas vivre avec elle.

« Franchement, les conneries c'est derrière moi, lance-t-il. *J'aimerais avoir un suivi car tout seul j'arrive pas à me débrouiller. Je veux construire ma vie, j'ai un enfant à venir. »* Il faut dire, à son crédit, qu'il essaie de multiplier les missions d'intérim depuis quelque temps. *« Mais c'est pas simple »*, reconnaît-il.

Le tribunal l'a condamné à cinq mois de prison, entièrement assortis d'un sursis et d'une mise à l'épreuve de deux ans. Quand il a compris qu'il n'irait pas en prison, il a lancé un bisou au tribunal en guise de remerciement, avant de sortir de la salle avec un petit pas de danse.

G.L.

SENIORS

Se déplacer mieux grâce à son smartphone

Apalib lance une nouvelle activité « Mobilité à Mulhouse avec son smartphone », à destination des seniors.

Dans le cadre du dispositif « Mulhouse, Ville amie des aînés », le réseau Apalib propose des séances de formation pour apprendre à se servir des outils mobiles (tablettes et smartphones). Il s'agit de simplifier le déplacement des seniors à Mulhouse.

« Ces applications spécifiques aux différents moyens de transport sont celles mises à disposition gratuitement par la Ville de Mulhouse : Allô proximité et la Navette », explique Caroline Lebon, responsable de la Maison du temps libre. Il est déjà prévu d'ajouter aux applications celles de Soléa et de la gestion des *tion. »* Ce concept innovant a permis à la Maison du temps libre de collaborer à cette démarche avec l'Agence de la participation citoyenne de la Ville de Mulhouse.

Le premier atelier s'est déroulé mercredi dernier. Une dizaine de personnes y ont pris part. La séance se déroule en deux temps avec une partie « usage des applications mobiles » et une partie sécurité routière. Pour cette dernière, il s'agit d'une action de sensibilisation aux risques piétons en ville. Une équipe de cinq bénévoles est mobilisée à chaque session. La prochaine aura lieu le jeudi

À noter

BOURSE

Le centre social Afsco organise une bourse aux vêtements adultes/enfants printemps, le samedi 7 avril de 9 h à 16 h à l'Afsco, Espace Matisse, 27 rue Henri-Matisse à Mulhouse, tél. 03.89.33.12.66. Réception du public pour le dépôt : vendredi 6 avril de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Nombre d'articles déposés limité à dix pour les adultes et dix pour les enfants.

CITOYENNETÉ

L'Agence de la participation citoyenne organise un rendez-vous citoyen sur le thème « Le vote du budget participatif : comment voter et faire campagne pour votre projet ? », ce jeudi 29 mars de 18 h sont les projets retenus ? Pourquoi ont-ils été sélectionnés ? Quand, comment et où voter ? Comment faire campagne pour le projet que je souhaite soutenir ou que j'ai déposé ? Des spécialistes répondront aux questions. Accès libre et gratuit. Places limitées. Inscription demandée au 03.89.33.79.37 ou par courriel : agence.participation-citoyenne@mulhouse-alsace.fr

COMMERCE

L'opération Jeudi oui des commerçants de Mulhouse, après son lancement de juin 2016 à juin 2017, est reconduite en 2018, les 5 avril, 28 juin et 6 septembre. Après une concertation avec les commerçants et les cafetiers-restaura- (en surface, zone orange) et un jeton Jeudi oui offert pour un achat entre 18 h et 20 h, chaque jeton donnant droit à un apéro offert jusqu'à 21 h.

DÉCHETS

M2A et le Sivom mettent en place des actions pour développer l'usage du compost, dans le cadre du Programme local de prévention des déchets (PLP). Un maître-composteur a été recruté pour mener à bien ces opérations. L'objectif : faire baisser la production directe de déchets organiques des habitants de M2A, afin de réduire facilement le poids de la poubelle de chaque foyer.

Pour les habitants de Mulhouse Brodeuses), bâtiment 57, de 16 h à 18 h 30 : les mercredis 18 avril, 2 et 16 mai, les vendredis 1er et 22 juin.

Toutes les infos sont sur le site internet jetermoins.mulhouse-alsace.fr

JOUETS

La Clinique du jouet ancien tiendra sa permanence mensuelle le samedi 31 mars, de 9 h à 11 h, au centre socioculturel Bel-Air, 31 rue Fénelon à Mulhouse. L'équipe de bénévoles recevra toutes les poupées, peluches, jouets en tôle ou bois, autos miniatures… de plus de 40 ans d'âge. Seuls les éléments remplacés seront à payer, à prix coûtant.